

FICHE SIGNALÉTIQUE

FORMALIN

N° EPA : 6998

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5

NUMÉROS EN CAS D'URGENCE

Durant les heures ouvrables (UAP) : 1 800 265-4624
Après les heures ouvrables : 1 800 561-8273
Canutec (frais virés) : 1 613 996-6666
Chemtrec : 1 800 424-9300
Rapport d'exposition — Prosar : 1 800 301-7976

Rédaction : Irwin Schmidt, 1 800 265-4624

Date de publication : Avril 2005

Nom chimique : Formaldéhyde

Usages du produit : Fongicide / Nématocide

2. INGRÉDIENTS DANGEREUX DU PRODUIT

Ingrédients dangereux (N° CAS ou UN)	Concentration	OLD ₅₀ (Rat)	DDL ₅₀ (Lapin)	CL ₅₀ (Rat)
Formaldéhyde (CAS : 50-00-0)	37 %	800 mg/kg	540 mg/kg	250 ppm (4H)
Méthanol (CAS : 67-56-1)	7 %	13 g/kg	20 g/kg	64 000 ppm (4H)

3. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DU PRODUIT

Apparence et odeur : Liquide clair sans couleur avec une odeur forte

Poids spécifique : 1,08 @ 20°C Point d'ébullition : 100 Densité de vapeur (air=1) : Approx. 1

Densité (g/ml) : n/a Point de congélation : n/d Tension de vapeur (mm) : 40

pH : 3,5 – 4,5 Solubilité dans l'eau : Infini Taux d'évaporation : Similaire à l'eau

4. RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité : Tenir éloigné du feu et des flammes.

Point d'éclair °C (méthode) : 78 (SCT)

Agents d'extinction : Produit chimique sec, mousse à l'alcool, CO₂, eau pulvérisée ou embruns

Techniques spéciales en cas d'incendie : Protection du corps complète et un équipement respiratoire en circuit fermé. Voir à ne pas contaminer les systèmes de canalisation d'eau.

Produits de combustion dangereux : Peut inclure le CO et le CO₂.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion : Les contenants vides peuvent contenir des vapeurs explosives. NE PAS couper, percer ou souder près des contenants.

5. RÉACTIVITÉ

Stabilité (conditions à éviter) : Normalement stable, mais peut devenir instable à de hautes températures.

Réactivité : La réaction avec de l'acide hydrochlorique peut former du bis-chlorométhyléther, un cancérigène réglementé par l'OSHA.

Substances incompatibles : Réagit avec plusieurs produits. La réaction avec le phénol, les acides forts ou les alcalis peut être violente.

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure le CO et le CO₂.

6. TOXICOLOGIE ET RISQUES POUR LA SANTÉ

Voies de pénétration : Contact avec la peau et les yeux, absorption par la peau, inhalation profonde et ingestion.

Effets de la surexposition : Ingestion : brûle ou irrite les muqueuses, l'oesophage ou le tract GI. Peut causer la cécité si avalé. Peut causer une dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure des maux de tête, des étourdissements, des nausées, des vomissements et de la somnolence.

Exposition : L'OSHA a établi le niveau d'action à 0,5 ppm. TLV - TWA 3 mg/m³ (2 ppm) dans l'air.

Propriétés irritantes : Les vapeurs peuvent irriter le nez, la gorge et les poumons. Peau : irritation. Yeux : brûlures.

Sensibilisation au produit : Certains rapports suggèrent que le formaldéhyde peut provoquer l'asthme et que des problèmes respiratoires ou cutanés peuvent être aggravés par l'exposition. Peut causer des réactions cutanées allergènes.

Effet cancérigène : Des rats exposés continuellement à 14 ppm de formaldéhyde ont contracté le cancer nasal. Se basant sur les données animales et sur l'évidence épidémiologique limitée, le NTP, l'IARC et l'OSHA ont établi que le formaldéhyde peut être un cancérigène possible pour l'homme. Peut causer l'infertilité.

7. MESURES PRÉVENTIVES

Mesures spéciales de protection :

Respiratoires : Éviter d'inhaler les vapeurs. Porter un respirateur facial convenable pour le formaldéhyde et approuvé NIOSH / MSHA

Chaussures : Caoutchouc ou imperméables

Gants : Caoutchouc ou imperméables

Autres : Travailler dans un endroit bien aéré

Yeux : Lunettes de protection ou protecteur facial

Vêtements : Couvre-tout ou tablier imperméable lors de manipulation du produit concentré

Vérifications techniques : Éviter d'inhaler les vapeurs. Utiliser une aération adéquate.

Fuites ou déversements : Éliminer toute source d'allumage. Absorber les petites fuites avec un matériel absorbant. Drainer les fuites larges et les empêcher de contaminer les systèmes de canalisation d'eau. Contacter le fabricant et l'agence régulatrice provinciale en cas de déversement et pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

Élimination des matières contaminées : Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, contacter l'agence régulatrice provinciale ou le fabricant.

Conditions d'entreposage : Ne pas entreposer à moins de 15 °C car des précipitations peuvent survenir. Garder les contenants fermés hermétiquement.

8. PREMIERS SOINS

Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement de produit antiparasitaire au moment d'obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements souillés. Bien laver la peau et les cheveux au savon et à l'eau. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. En cas d'irritation persistante, obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux : Rincer à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Faire boire de grandes quantités d'eau. Contacter immédiatement l'urgence d'un hôpital et obtenir des soins médicaux.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si elle a des difficultés respiratoires, lui administrer de l'oxygène. Appeler un médecin immédiatement.

9. TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

TMD Canada : Solution de formaldéhyde, classe 8 (9.2), UN 2209, EMB. III

DOT États-Unis :

IMDG (transport maritime) :

Les renseignements contenus dans la présente fiche signalétique sont gratuits et sont destinés à votre évaluation. À notre avis, ils sont, au moment de la publication du présent document, fiables, toutefois, il est de votre responsabilité de déterminer leur pertinence pour l'usage que vous souhaitez faire du produit. Il est recommandé de ne pas considérer ces renseignements comme étant entièrement complets parce que des renseignements supplémentaires peuvent être nécessaires ou souhaitables dans des conditions ou des circonstances d'utilisation particulières, exceptionnelles ou variables existantes en raison de lois ou de règlements gouvernementaux applicables. Vous devriez utiliser ces renseignements seulement à titre de supplément aux autres informations que vous aurez recueillies. Vous devrez déterminer à partir des renseignements de toutes les sources s'ils sont valables et complets pour vous assurer un usage approprié du produit décrit ci-haut et pour la santé et la sécurité des employés. Par conséquent, aucune garantie, qu'elle soit expresse ou tacite, n'est accordée par United Agri Products Canada Inc. par rapport aux résultats que vous obtiendrez selon l'usage que vous ferez des renseignements. United Agri Products Canada Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements.

n/a = ne s'applique pas

n/d = non disponible